



concernant l'aide juridictionnelle

Par **GOODRICH**, le **09/06/2019** à **05:58**

Bonjour,

Savez vous comment fonctionne l'aide juridictionnelle:

- l'avocat on le choisit, mais il doit etre d'accord d'abord je pense.
- est ce que c'est interresant pour l'avocat, on dit qu'ils ne gagnent pas beaucoup et du coup ça n'interesse pas beaucoup d'avocat.
- peut on se payer un avocat spécialisé dans le domaine que l'on aborde avec cette aide juridictionnelle.
- est il vrai que sa situation financiere, par exemple imposition 0€ nous donne droit à l'aide juridictionnelle, quelque soit notre situation future finacnieriement , car se serai la date du début de l'affaire qui est prise en charge ?

- Egalament

Comment peut on convenir de paiemnet avec un avocat ?

Quelles sont les differentes formules ?

Merci de votre aide.

Par **youris**, le **09/06/2019** à **09:29**

bonjour,

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>

salutations